



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 18/06/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville (entrée par l'Avenue des Héleux).

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : MEON Brigitte à TREIBER Pascale, CHAKMA-HENRION Véronique à CHANUT Henri, DOERLER Marie à SCHNEIDER Pierre, ROZOT Jocelyne à KEINERKNECHT René

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur FORTINI Roland

Membres présents.....23
Absents ayant donné mandat de procuration.....4
Absents.....0
Votants.....27

Délibération DELIB 37 2024

Représentants au Conseil d'Administration du Comité des Fêtes –

Rapporteur : Henri CHANUT

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	4	27	0	0	0

L'article 7 des statuts du Comité des Fêtes prévoit que son Conseil d'Administration est composé entre autres de Monsieur le Maire, membre d'honneur, de l'élu chargé de l'animation, membre de droit, et de **cinq membres** du Conseil Municipal.

Suite à la démission de M. Florent CHARPENTIER de son mandat au sein du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes, ce dernier sera désormais remplacé par Mme Brigitte MEON, conseillère municipale.

Vu la délibération n°18/2020 en date du 15 juin 2020 concernant les représentants au Conseil d'Administration du Comité des Fêtes ;

Est désignée membre du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes :

- Mme Brigitte MEON, conseillère municipale (en remplacement de M. Florent CHARPENTIER).

La composition des élus au sein du Comité des Fêtes sera désormais la suivante (répartition à la proportionnelle) :

Liste Seichamps pour Tous : Alain DECLERCQ, Boris BRZAKOVIC, Charles COLNOT, Brigitte MEON

Liste Seichamps l'Avenir Ensemble : Patrick DUBAS

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 25 juin 2024
Henri CHANUT,
Maire.


Henri CHANUT

Henri CHANUT
2024.06.25 15:13:29 +0200
Ref:6765521-10140682-1-D
Signature numérique
le Maire